

## Au programme

### 1ère année :

- ✓ Organisation du chantier / Analyse, préparation et communication
- ✓ Travaux en hauteur
- ✓ Contrôle du support et prises de mesures sur chantier
- ✓ Isolation, étanchéité à l'air et à l'eau, nœuds constructifs
- ✓ Installation et sécurisation du chantier
- ✓ Toiture tuiles / métallique avec raccords et accessoires
- ✓ Egouttage et évacuation des eaux pluviales (soudure et gouttière)

### 2ème année :

- ✓ Techniques des toitures plates en revêtements souples
- ✓ Techniques de dimensionnement des charpentes simples à deux versants
- ✓ Techniques de rénovation énergétique
- ✓ Toiture ardoises / métallique avec raccords et accessoires
- ✓ Diagnostic et adaptation des éléments de toiture
- ✓ Egouttage et évacuation des eaux pluviales (chenaux)
- ✓ Esprit d'entreprendre / Activités-clés de l'entreprise
- ✓ BIM, outils numériques & gestion de chantiers
- ✓ Tableur Excel base / Calcul des quantités et métré
- ✓ VCA de base

### 3ème année :

- ✓ Gestion appliquée au métier
- ✓ Cours de gestion d'une entreprise (législation, comptabilité, fiscalité, etc.)
- ✓ Projet technique (TFE)

## Un tremplin pour l'emploi - Diplôme

**Chef d'entreprise + certificat de connaissances de base de gestion.**

Certification intermédiaires au bout de deux ans :

- Certificat de compétences acquises en formation (CECAF) Couvreur.
- Reconnaissance sectorielle en collaboration avec la Confédération Construction Toiture

colorcopyprint.be

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître les dates de la prochaine session!

**foclam@ifapme.be**  
**069/89 11 11**

**Centre IFAPME Wallonie picarde**  
rue Paul Pastur, 2B 7500 Tournai

**Service de Wallonie picarde**  
rue Paul Pastur, 2C 7500 Tournai



L'IFAPME est un réseau de Services  
et de Centres de formation en Wallonie.



Ed. resp. : Corona D.- Centre IFAPME Wallonie picarde  
Rue Paul Pastur, 2B - 7500 Tournai

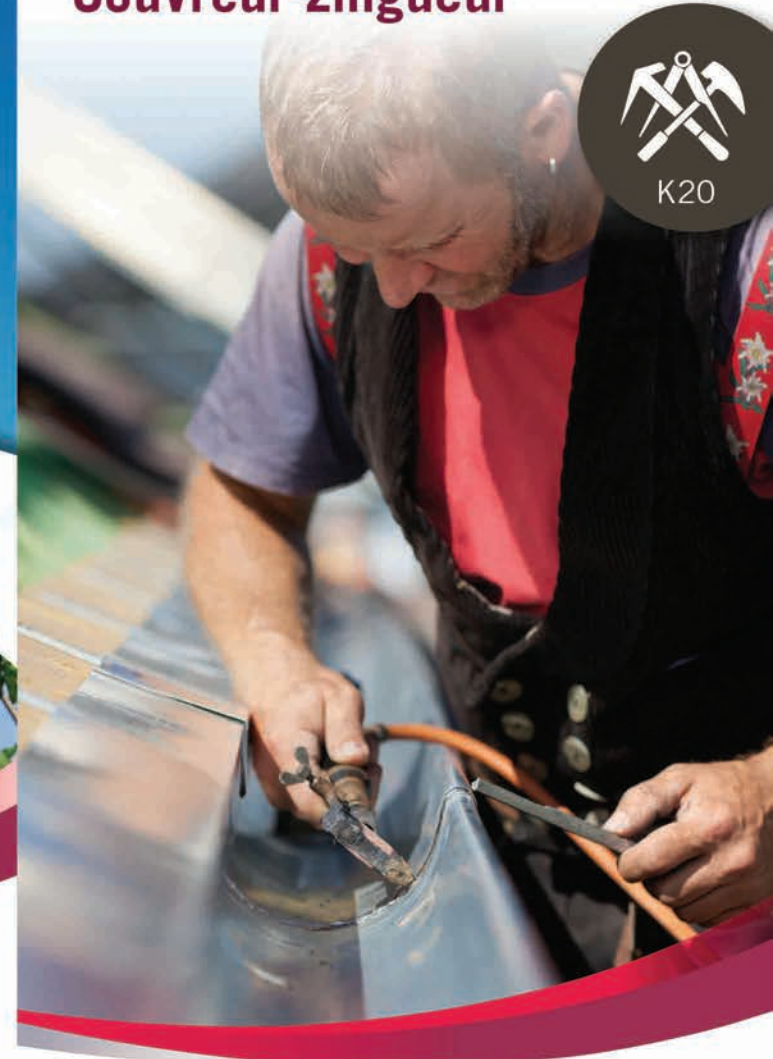


+ d'infos ?  
069/89 11 11

## Couvreur-zingueur



K20



**Centre IFAPME Wallonie picarde ASBL**  
**Rue Paul Pastur, 2B**

7500 Tournai

069/89 11 11 - [www.tournai.ifapme.be](http://www.tournai.ifapme.be)



## Formation Chef d'entreprise

Une formation pour adultes (dès 18 ans) qui ont soit d'indépendance ! C'est la formule idéale si vous souhaitez apprendre un métier pour l'exercer en tant que salarié, devenir indépendant ou créer/reprendre une entreprise...

La formation donnée en horaire décalé se veut essentiellement pratique. Elle est dispensée par des professionnels du secteur qui partagent leur expérience de terrain et qui privilégient les études de cas et travaux pratiques.

**A partir  
de  
18 ans**

## Stage IFAPME

Le réseau IFAPME offre la possibilité de se **former en alternance**. Ainsi, les apprenants peuvent conclure, via un référent IFAPME, une convention de stage dans une entreprise en activité et acquérir la maîtrise du métier ! Par semaine, la durée du stage est de 38 heures maximum, incluant les heures de cours. Le stagiaire bénéficie d'une allocation mensuelle et d'un statut spécifique.

Pour plus d'informations : surfez sur [www.ifapme.be](http://www.ifapme.be) et contactez un référent IFAPME au Service de Wallonie picarde.

## Les Référents IFAPME

Service IFAPME de Wallonie picarde

Rue Paul Pastur, 2C, 7500 Tournai

Tél : 069/ 45 22 40 Mail : [service.tournai@ifapme.be](mailto:service.tournai@ifapme.be)

**Se former en alternance, c'est apprendre son métier avec des pros à la fois en entreprise et dans un centre IFAPME.**

## Description du métier :

Le couvreur est le spécialiste des toits : il réalise ou répare les toitures, pose l'isolation thermique sous le toit, met en place des fenêtres de toit ou des capteurs solaires, accomplit des travaux de restauration (clochers d'églises, dômes de monuments historiques...). Il intervient après la mise en place des murs et de la charpente. Il assure l'étanchéité à l'eau des bâtiments. Il prépare les surfaces à couvrir en fonction des matériaux choisis : petits éléments (ardoises, tuiles...), ou feuilles métalliques (zinc, cuivre, acier, aluminium...). Il réalise tous les travaux de collecte et d'évacuation des eaux pluviales et assure l'étanchéité à proximité des points singuliers. Il met en œuvre les isolants thermiques en sous toiture et en façades et réalise les bardages métalliques.

Il intervient généralement avec le **couvreur** pour la pose des **gouttières** ou des **chéneaux**, des descentes d'eau pluviales et d'une manière générale participe à l'étanchéité à l'eau des toitures, en mettant en œuvre les raccordements entre les matériaux de couverture et les différents « accidents de toitures » : **abergement de cheminées**, raccords avec les fenêtres de toiture, gaines d'aération, couloirs, solin, **noes**, etc. Il utilise principalement des tôles de différentes natures (**cuivre, inox, zinc, acier galvanisé, aluminium etc.**). Il les façonne aux dimensions et formes voulues, et les pose par soudure ou par agrafage.

## Durée de la formation : 3 ans

### Aptitudes :

Il doit régulièrement se mettre à jour des nouvelles techniques. En effet, les techniques de couverture sont en pleine évolution : développement de l'isolation par l'extérieur avec utilisation de différents types de matériaux, développement du bardage et du solaire photovoltaïque, prise en compte des questions d'hydorégulation, développement d'écrans de sous-toiture, nouvelles techniques en étanchéité, évolution de certaines techniques de pose...

Il développe les techniques de mise en œuvre de couverture et de bardage métallique avec une exigence esthétique croissante.

## Conditions d'admission :

Ne plus être soumis à l'**obligation scolaire** ET satisfaire à une de ces exigences :

- Soit être titulaire du **certificat d'apprentissage**;
- Soit être titulaire du **CESI** : avoir réussi le deuxième degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique ;
- Soit avoir réussi le troisième degré de l'enseignement secondaire professionnel + être titulaire d'un **certificat de qualification** ;
- Soit avoir satisfait à un examen d'entrée ou un **dossier de motivation**.

NB : Le chef d'entreprise ou l'indépendant ayant exercé son activité durant au moins 1 an, dans les 5 années précédant son admission aux cours, est dispensé de répondre à ces conditions.

## Droit d'inscription :

Les droits d'inscription sont fixés annuellement. Le montant est annoncé dans le 'carnet bleu' du Centre.

L'intégralité du droit d'inscription doit être réglée au comptant (soit au plus tard la 2ème semaine de cours).

## Démarches pour valider l'inscription :

- Remettre la copie de votre carte d'identité valide;
- Remettre la copie du titre ou diplôme requis selon les conditions d'admission ;
- Compléter la fiche d'inscription IFAPME (disponible à l'accueil) ;
- Régler le droit d'inscription.

Plus d'infos :

Par tél : 069/89 11 11

Par mail : [foclam@ifapme.be](mailto:foclam@ifapme.be)

Sur le web : [www.tournai.ifapme.be](http://www.tournai.ifapme.be)